LA PACIFIQUE DES JEUX

Avis relatif à l'opération promotionnelle dénommée
« Gros Lots X2 » du 02 au 13 juin 2025

Article 1

Conformément au règlement général des jeux de grattage distribués par la Pacifique des Jeux ainsi qu'aux règlements particuliers des jeux de loterie instantanée cités à l'article 2 du présent avis il est organisé l'opération promotionnelle dénommée « Gros Lots X2 » du 02 au 13 juin 2025.

Article 2

Durant cette période, pour chaque paiement d'un lot supérieur ou égal à 25.000 F, ce gain sera doublé. L'opération est valable pour les jeux de loterie instantané suivants : « Lucky Tiki », « Astro », « 10XCASH », « Black Jack », « Barbecue », « Jungle des mystère », « Labyrinthe », « Lucky Park », « Te Poe », « Crescendo », « 20XCASH », « Vegas », « Carré Or », « Club Color », « Ticket d'or », « As de cœur », « As de Pique », « 7 Extra », « 50XCASH », « Méga Jackpot », « Bingo ».

En conséquence :

Rangs de gain	Gain doublé tel que
25.000F	50.000 F
50.000 F	100.000 F
70.000 F	140.000 F
100.000 F	200.000 F
500.000 F	1.000.000 F
1.000.000 F	2.000.000 F
2.000.000 F	4.000.000 F
3.000.000 F	6.000.000 F
5.000.000 F	10.000.000 F
7.000.000 F	14.000.000 F
10.000.000 F	20.000.000 F

Fait le 26 mai 2025,

Par délégation de la Présidente-directrice générale
de La Française des jeux,

C. LANTIERI

Le Directeur général
de La Pacifique des jeux

T. GABARRET